



CQP DMMO

CQP DISPENSATION DE MATÉRIEL MÉDICAL À L'OFFICINE

Certificat de Qualification Professionnelle créé par la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de la pharmacie d'officine (CPNEFP).

Devenir l'expert et l'interlocuteur privilégié des patients lors de la dispensation de matériel médical à l'officine. Véritable opportunité pour améliorer la compétence de l'équipe officinale dans le domaine du maintien à domicile.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre aux pharmaciens et préparateurs en pharmacie d'acquérir une formation complémentaire sur les pathologies prises en charge dans le cadre du maintien et des soins à domicile, leurs traitements et les dispositifs médicaux existants. Analyser l'environnement, les besoins du patient et leur évolution pour faciliter la vie de tous les jours.

Participer à la coordination pluridisciplinaire autour du patient. Apporter au patient et aux soignants des conseils et des informations concernant la mise en place, l'utilisation et la prise en charge des matériels nécessaires au maintien à domicile des patients, ainsi que l'entretien et le dépannage.

Maîtriser la réglementation, la tarification et les bases de remboursements LPPR (liste des produits et prestations remboursables) des DM (dispositifs médicaux) et des services associés.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire du BP Préparateur en Pharmacie ou être Docteur en Pharmacie.

Et être salarié, titulaire d'une officine ou demandeur d'emploi.

DURÉE & ORGANISATION

180 heures : un jour par semaine au centre de formation. Les heures de formation se déroulent pendant les heures de travail de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

1 session par an.

CONTENU

Connaissance de l'environnement professionnel, réglementaire et tarifaire, déontologie, qualité et matériovigilance, rappels physiopathologiques, principales maladies ou situations de vie nécessitant le recours au matériel médical, découverte des grandes familles de dispositifs médicaux proposées en officine, relation d'aide et communication adaptée à la personne et aux professionnels de santé dans le cadre d'un exercice interprofessionnel...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Cours théoriques en présentiel dans des salles équipées de vidéoprojecteurs, ateliers pratiques de présentation des grandes familles de dispositifs médicaux : indications, installation, consignes d'hygiène et de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Évaluation en centre de formation et préparation à l'étude de cas.

MODALITÉS D'OBTENTION

Examen final.

Mise en situation professionnelle : le candidat explicite sa pratique aux membres du jury de certification.

Le jury de certification est composé de trois membres :

- Deux membres de la CPNEFP, professionnels en exercice de la pharmacie d'officine, ou retraités depuis moins de deux ans,
- Un formateur d'un organisme de formation agréé intervenant dans le CQP.

L'accès au CQP comporte les étapes d'une formation modulaire, une évaluation périodique en centre de formation et d'un entretien avec une commission professionnelle d'évaluation.

COÛT DE LA FORMATION

4500€ finançable par l'OPCO EP.



LES PLUS

- Équipe pédagogique spécifique et spécialisée dans l'univers du MAINTIEN à DOMICILE en Officine.
- Ateliers de présentation des dispositifs médicaux (large choix et nouveautés).
- Partenariats avec les acteurs locaux du matériel médical à l'officine.

MODALITÉS DE CANDIDATURE ET DÉLAIS DE RÉPONSE

Vous souhaitez vous inscrire dans notre établissement, voici les différentes étapes à respecter.

1	ÉTUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE	ENTRETIEN DE MOTIVATION SUR RENDEZ-VOUS	DÉCISION
DÉPÔT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE EN LIGNE	ÉTUDE DU DOSSIER COMPLET	PRÉSENTATION À UN ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT SUR RENDEZ-VOUS	ENVOI PAR MAIL DE LA DÉCISION D'ADMISSION PAR LE CENTRE DE FORMATION

FORMATION ET HANDICAP

Il existe des possibilités d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Contactez les responsables de formation et/ou les référents handicap afin d'étudier les possibilités d'accueil en formation. Les coordonnées sont disponibles sur cfa.vaucluse.cci.fr/cfacci/handicap.

Le campus est accessible aux personnes à mobilité réduite.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE

Disponible en téléchargement sur notre site internet cfa.vaucluse.cci.fr

INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Consultables sur notre site cfa.vaucluse.cci.fr/indicateurs

TARIF

- En alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation, le coût de la formation est entièrement pris en charge par les différents organismes de financement.

CONTRATS ET RÉMUNÉRATION

Les informations sont disponibles sur notre site cfa.vaucluse.cci.fr/cfa/lalternance/



JUIN2023-V1